

Les fractures numériques : comment les identifier et les réduire ?

ROUMICS

Bouvines

6 avril 2006

Gilles COESTER

Chargé de Mission TIC

DIACT



DIACT

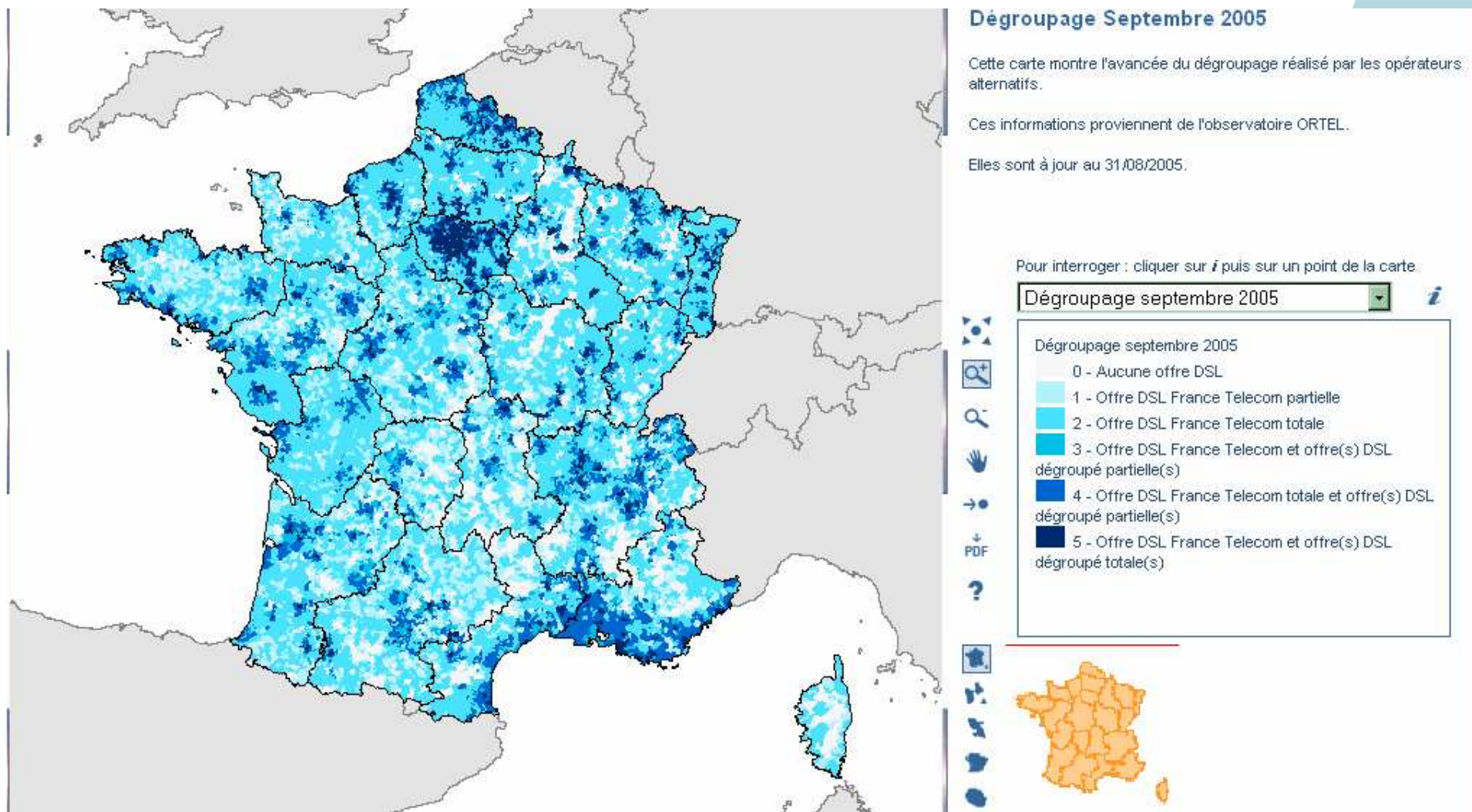
La DIACT : valoriser les initiatives des territoires

- Une institution d'Etat, pour coordonner les stratégies nationales et soutenir les initiatives locales
- Promouvoir l'aménagement et la compétitivité des territoires, renforcer l'égalité entre les territoires
- Réseaux de transports, équipements publics, infrastructures industrielles, téléphonie mobile, déploiement du haut débit

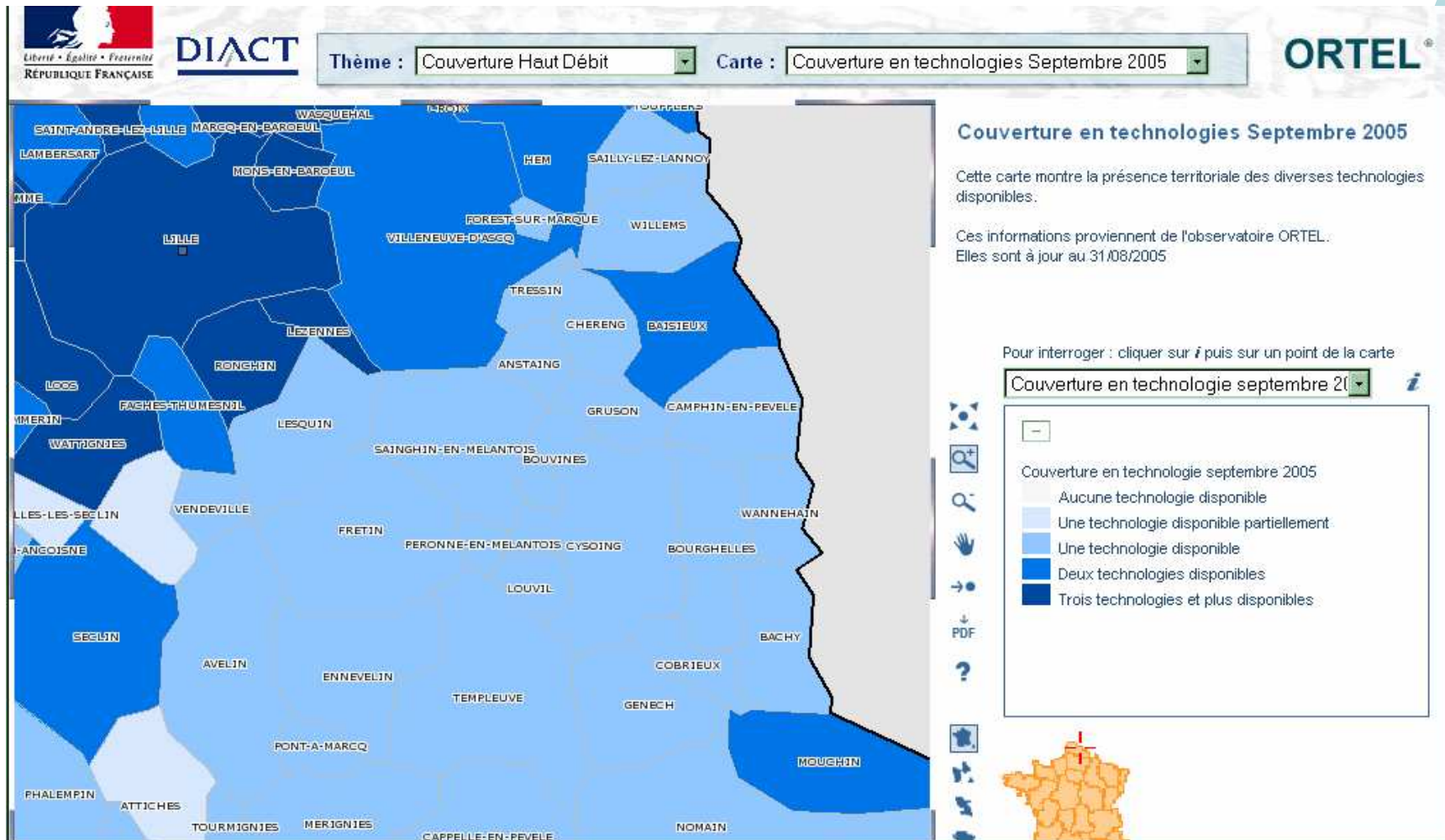
La fracture numérique : définition

- Le développement des technologies a créé une « fracture numérique » entre les populations et les territoires
- Il s'agit d'une inégalité entre ceux qui ont le haut débit et les autres, ou entre ceux qui sont capables de l'utiliser, et les autres
- Les opérateurs couvrent en priorité les zones les plus denses, plus directement rentables
- Une action publique complémentaire a été mise en place

La fracture numérique : constat



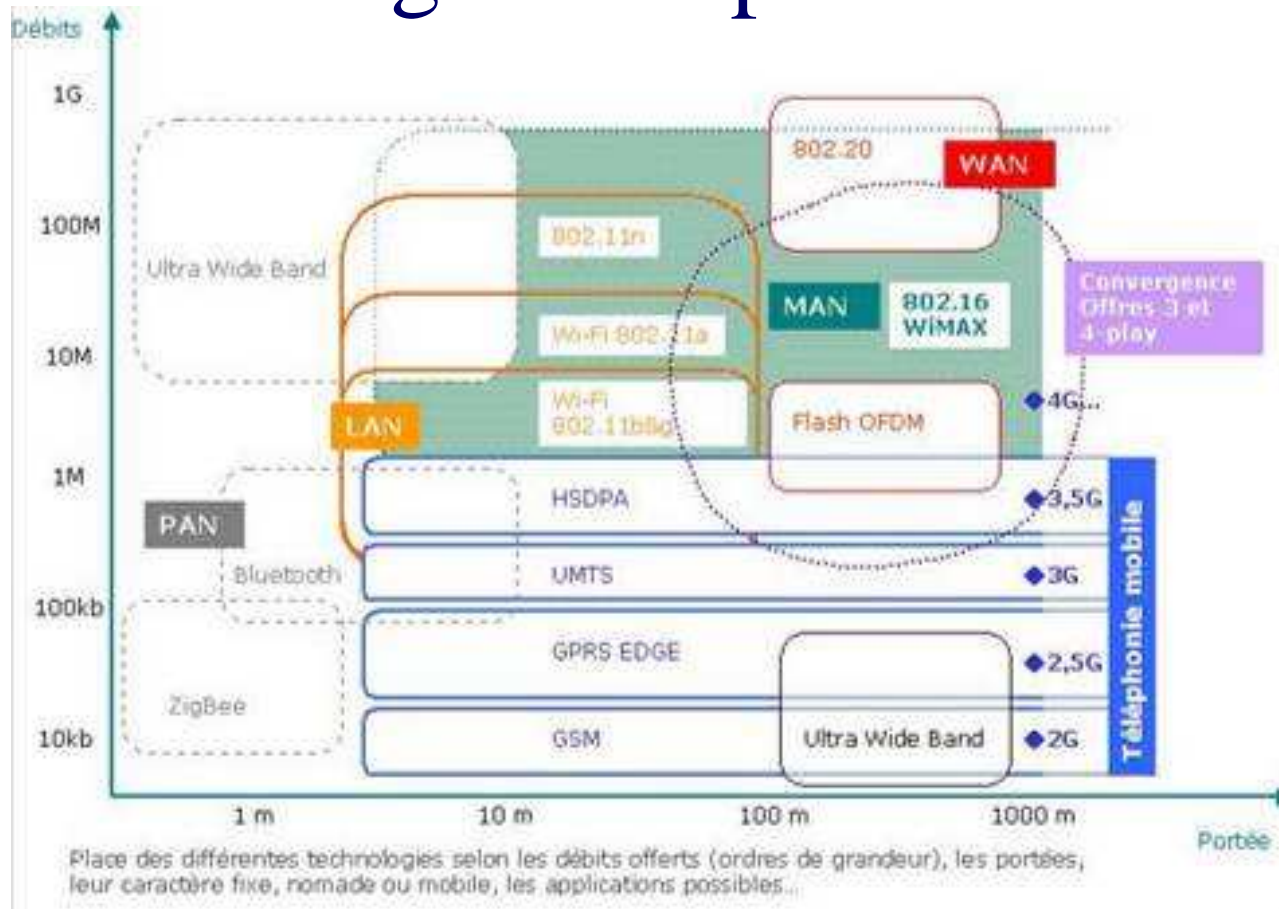
La fracture numérique : constat



La fracture numérique : l'action

- L'aménagement numérique du territoire est une démarche globale et coordonnée pour réduire la fracture numérique
- L'Etat met en place des actions d'accompagnement des initiatives des territoires, avec des chargés de mission TIC au niveau des SGAR (Préfectures de région)
- Le nouvel article L 1425-1 du CGCT (Code général des collectivités territoriales) permet aux collectivités territoriales de prendre en main leurs actions d'aménagement numérique

Technologies : la pléthore



- **Lesquelles sont utiles ?**
- **Lesquelles sont utilisables ?**
- **Lesquelles sont pérennes ?**

Technologies filaires

xDSL	
Une solution disponible Des performances correctes Des coûts maîtrisés	Des limites techniques qui peuvent limiter maintenant la diffusion
Fibre optique	
Des avantages en terme de débit, fiabilité, confidentialité	Des coûts importants Question : jusqu'à où aller (le « x » de FTTx)
CPL	
Une solution simple et disponible Un réseau à la disposition des collectivités Des obstacles réglementaires levés	Des performances à confirmer Un modèle économique à préciser (les offres sont encore trop rares)

Technologies sans fil

Satellite	
Disponibilité totale	Coûts importants Voie de retour problématique (bi/mono directionnel)
Wifi	
Une large diffusion Des performances intéressantes	Une portée limitée
Mesh (<i>réseaux maillés autoadaptatifs</i>)	
Un fonctionnement en mobilité Un déploiement simple	Une technologie en phase d'expérimentation Un modèle économique en structuration
Wimax	
Des performances intéressantes Une couverture large Une réglementation favorable	Une standardisation en évolution Un modèle économique en définition (attribution des licences en cours)

Identifier les bonnes pratiques : les appels à projets

- Pour initier et mettre en valeur les meilleures pratiques, des appels à projets sont régulièrement lancés et coordonnés par la DIACT
- Objectif : identifier des technologies ou des démarches, les soutenir, les valoriser, favoriser la rencontre et le dialogue entre les porteurs de projets
- Créer une base des « meilleures pratiques » afin que les décideurs territoriaux puissent avoir accès à des informations et expertises mutualisées

Appel à projets « Accès et Services à Haut Débit sur les Territoires »

- Portait sur des technologies innovantes d'accès et sur des services numériques utilisant le haut débit et contribuant de façon significative à :
 - ✓ *revitaliser des zones rurales,*
 - ✓ *favoriser la cohésion sociale, notamment en habitat collectif*
 - ✓ *développer la compétitivité d'un territoire*
- 50 projets déposés, 16 lauréats
Exemples : centre de e-santé en zone rurale, web TV pour les agriculteurs, gestion des chantiers agricoles

Le constat : la technologie n'existe pas !

- Les technologies sont diverses et concurrentes, elles doivent au cas par cas faire la preuve de leurs pertinence technique et économique
- Objectif : trouver une combinaison de technologies répondant le mieux aux besoins et aux ressources spécifiques d'une population et d'un territoire
- Conseils :
 - ✓ *se méfier des effets d'annonce et de mode*
 - ✓ *choisir des technologies les plus interopérables, ouvertes, standardisées*
 - ✓ *« surdimensionner » les capacités prévues (pouvoir faire face aux montées en charge)*
 - ✓ *ne jamais négliger la dimension « usages »*

Merci pour votre attention !

Contacts :

Alain DUCASS Chef de Pôle

alain.ducass@DIACT.gouv.fr

Gilles COESTER Chargé de Mission TIC

gilles.coester@DIACT.gouv.fr

Pôle aménagement numérique

www.DIACT.gouv.fr/TIC/

Cyril OLIVIER Chargé de Mission TIC (SGAR)

cyril.olivier@nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr